



# communiqué de presse

Grand Paris Sud,  
le 30 janvier 2017

## Eau potable : Une eau de qualité à Grand Paris Sud

*Suite au diagnostic réalisé par l'UFC Que choisir, la Régie de l'eau et l'agglomération Grand Paris Sud tiennent à attester de la conformité de la qualité de l'eau sur notre territoire et à mettre en exergue les résultats probants obtenus depuis 3 ans concernant notamment les communes de la régie publique l'eau de l'agglomération, à savoir Evry, Ris-Orangis, Courcouronnes, Lisses, Bondoufle et Villabé. Ceux-ci confirment qu'il n'y a aucun risque pour la santé des habitants.*

Grand Paris Sud tient à dénoncer les résultats annoncés par l'UFC Que Choisir remettant en cause la bonne qualité de l'eau distribuée sur le territoire et s'interroge sur les éléments qui ont servi de base à cette conclusion.

L'agglomération rappelle que la régie publique, l'eau de l'agglomération, a mis en place depuis 2015, une politique de suivi sanitaire de l'eau distribuée, appelée autocontrôle. Des prélèvements sont organisés sur 17 points du réseau, tous les mois. Ces prélèvements et analyses sont conformes à la norme NFEN11885 qui impose des mesures sur des éléments métalliques pouvant être présents dans l'eau, comme le fer ou l'aluminium.

Aucune non-conformité n'a été relevée sur le réseau depuis 2014. Seuls deux cas de non-conformité au nickel et au plomb ont été détectés chez des particuliers. La régie de l'eau a aussitôt procédé à de nouveaux prélèvements aux robinets des usagers, les résultats d'analyse du laboratoire ont validé la conformité de l'eau distribuée, conformément à la réglementation.

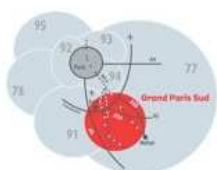
**Il faut en effet souligner qu'une non-conformité ne concerne que le point de prélèvement chez un particulier et ne peut donc pas être étendue à la commune et encore moins à toute l'unité de distribution.**

Pour information, la dernière campagne de contrôle sanitaire réalisée par l'eau de l'agglomération date de jeudi dernier. Les échantillons sont conservés pendant 1 mois au laboratoire. Par ailleurs, l'agence régionale de santé (ARS), chargée des contrôles sanitaires réglementaires, analyse régulièrement des échantillons d'eau prélevés sur le réseau de distribution. Près de 150 analyses ont été réalisées en 2016 par l'ARS.

*« Nous fonctionnons à livre ouvert et sommes responsables. Les enquêtes de l'UFC Que Choisir remettent en cause l'immense travail de la Régie de l'eau. Nous contestons ces résultats et cette désinformation qui génèrent de la confusion et une inutile polémique. Nous mettons à disposition de tous et de l'UFC les analyses produites ces 24 derniers mois qui attestent de la bonne qualité de l'eau de notre réseau public. »*

Francis CHOUAT, président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Les synthèses de l'ARS sont rendues publiques, communiquées aux usagers, consultables sur le site [www.ars.iledefrance.sante.fr](http://www.ars.iledefrance.sante.fr) et affichées dans les locaux de l'eau de l'agglomération, à Courcouronnes. L'eau de l'agglomération : **0800 328 800**.



### CONTACTS PRESSE

**Céline Hallier** – 06 14 93 08 30

[c.hallier@grandparissud.fr](mailto:c.hallier@grandparissud.fr)

**Jeanne Rebuffat** – 06 72 36 12 56

[j.rebuffat@grandparissud.fr](mailto:j.rebuffat@grandparissud.fr)

Agglomération Grand Paris Sud  
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -  
Courcouronnes 91054 Évry Cedex



**Grand Paris Sud.fr**

Seine-Essonne-Sénart